

**Colloque international sur le thème :**

**« L'ETAT AFRICAIN DANS L'ARBITRAGE INTERNATIONAL »**

**DOUALA (CAMEROUN), le 15 octobre 2015 à l'Hôtel Sawa\*\*\*\*, précédé le 14 octobre 2015, d'une conférence promotionnelle du Mauritius International Arbitration Centre (MIAC) en collaboration avec L'International Council for Commercial Arbitration (ICCA).**

**PROGRAMME DU COLLOQUE (PRÉVISIONNEL)**

**9H-9H15 RAPPORT INTRODUCTIF : PAR GASTON KENFACK DOUAJNI (HDR), PRÉSIDENT DE L'APAA**

**9H15-13H15 PREMIERE SESSION : PARTICIPATION PEU RELUISANTE DES ETATS AFRICAINS DANS L'ARBITRAGE INTERNATIONAL**

SOUS LA PRÉSIDENTE DE BENOIT LE BARS, AVOCAT AU BARREAU DE PARIS

**9H15-10H15 SEQUENCE I : PREPARATION ET NÉGOCIATION DES CONTRATS PAR LES ETATS AFRICAINS ET LES AUTRES PERSONNES MORALES DE DROIT PUBLIC**

**LE POINT DE VUE D'UN UNIVERSITAIRE : PAR HENRI DÉSIRÉ BEBEY MODI KOKO, DOYEN DE LA FACULTÉ DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES, UNIVERSITÉ DE DSCHANG-CAMEROUN**

**LE POINT DE VUE DES PRATICIENS PAR :**

- SADJO OUSMANOU, PRÉSIDENT DU CENTRE AFRICAIN POUR LE DROIT ET LE DEVELOPPEMENT (CADEV)
- HENRI EPESSÉ, DIRECTEUR DES AFFAIRES JURIDIQUES ENEO CAMEROON
- BONIFACE BANAMBA (HDR), PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ II, CHEF DE LA CELLULE JURIDIQUE CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT DU CAMEROUN
- MOUGNAL SIDI, CHEF DE LA DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES AU MINISTÈRE DES FINANCES DU CAMEROUN.

**9H45-10H10 : DÉBATS**

**10H15 - 11H30 SEQUENCE II : LA PRÉSENCE DES ETATS AFRICAINS ET DES AUTRES PERSONNES MORALES DE DROIT PUBLIC DANS L'ARBITRAGE INTERNATIONAL**

**LES GRIEFS CONTRE LA PARTICIPATION DES ETATS AFRICAINS DANS L'ARBITRAGE INTERNATIONAL** : PAR JOSEPH KAMGA, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION POUR L'EFFICACITE DU DROIT ET DE LA JUSTICE DANS L'ESPACE DE L'OHADA (AEDJ)

**LA PARTICIPATION DES ETATS AFRICAINS DANS L'ARBITRAGE CIRDI** : PAR PAUL JEAN LE CANNU, CONSEILLER JURIDIQUE AU CENTRE INTERNATIONAL POUR LE REGLEMENT DES DIFFERENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS (CIRDI)

**LA PARTICIPATION DES ETATS AFRICAINS DANS L'ARBITRAGE CCI** : PAR EMMANUEL JOLIVET, CONSEILLER GÉNÉRAL DE LA COUR INTERNATIONALE D'ARBITRAGE-CCI

**LA PARTICIPATION DES ETATS AFRICAINS DANS L'ARBITRAGE CPA** : PAR FAROUKH EL-HOSSENY, CONSEILLER JURIDIQUE, BUREAU DE LA COUR PERMANENTE D'ARBITRAGE DE MAURICE

**LA PARTICIPATION DES ETATS ARABES DANS L'ARBITRAGE INTERNATIONAL** : PAR MADAME LE PROFESSEUR NAJET BRAHMI, PRESIDENTE DE LA CHAMBRE D'ARBITRAGE DE TUNIS

**LA PARTICIPATION DES ETATS AFRICAINS DANS L'ARBITRAGE OHADA** : PAR NARCISSE AKA, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COUR COMMUNE DE JUSTICE ET D'ARBITRAGE DE L'OHADA (CCJA).

**11H10-11H30 : DÉBATS**

**11H30-11H45 : PAUSE CAFÉ**

**11H45-13H SEQUENCE III : LA GESTION DU LITIGE ARBITRAL PAR LES ETATS ET AUTRES PERSONNES MORALES DE DROIT PUBLIC AFRICAINS**

**LA DÉFENSE DES ETATS AFRICAINS ET AUTRES PERSONNES MORALES DE DROIT PUBLIC DANS LE CONTENTIEUX ARBITRAL: PAR**

- NADIA DARWAZEH, AVOCAT AU BARREAU DE PARIS
- MARIE ANDRÉ NGWE, AVOCAT AU BARREAU DU CAMEROUN, VICE-PRESIDENTE DU COMITE PERMANENT DU CENTRE D'ARBITRAGE DU GICAM (CAG)
- THIERRY LAURIOL, AVOCAT AU BARREAU DE PARIS

**12H45-13H15 : DÉBATS**

**13H15-14H30 : PAUSE-DÉJEUNER**

**14H30-18H30 : DEUXIEME SESSION : L'OPTIMISATION DE LA PARTICIPATION DES ETATS AFRICAINS DANS L'ARBITRAGE INTERNATIONAL**

SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE DOMINIQUE HASCHER, CONSEILLER COUR DE CASSATION PARIS, MEMBRE DU GOVERNING BOARD-ICCA

**14H30-15H SEQUENCE I : RAPPELS DE QUELQUES PRINCIPES UTILES EN MATIERE D'ARBITRAGE INTERNATIONAL**

**LES RÈGLES DE LA CNUDCI SUR LA TRANSPARENCE DANS L'ARBITRAGE ENTRE INVESTISSEURS ET ETATS FONDÉ SUR LES INSTRUMENTS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS** : PAR MIRIANA BELHADJ, CONSEILLER JURIDIQUE COMMISSION DES NATIONS UNIES POUR LE DROIT COMMERCIAL INTERNATIONAL (CNUDCI)

**L'ÉVALUATION DU PRÉJUDICE IMPUTABLE AUX ETATS AFRICAINS ET AUTRES PERSONNES MORALES DE DROIT PUBLIC** : PAR

- JACQUES M'BOSSO, ANCIEN MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, PRÉSIDENT HONORAIRE DE LA COUR COMMUNE DE JUSTICE ET D'ARBITRAGE DE L'OHADA (CCJA)
- PHILIPPE LÉBOULANGER, AVOCAT AU BARREAU DE PARIS, ANCIEN PRESIDENT DU COMITE FRANÇAIS DE L'ARBITRAGE

- JOACHIM KUCKENBURG, AVOCAT AU BARREAU DE PARIS, ANCIEN CONSEILLER A LA COUR INTERNATIONALE D'ARBITRAGE-CCI (A CONFIRMER)

**15H-15H30: DÉBATS**

**15H30-16H30 : SEQUENCE II : CONDAMNATIONS ET EXÉCUTION CONTRE LES ETATS AFRICAINS ET AUTRES PERSONNES MORALES DE DROIT PUBLIC**

**L'APPRÉCIATION DES CONDAMNATIONS DES ETATS AFRICAINS DANS L'ARBITRAGE INTERNATIONAL** : PAR SYLVIE BEBOHI EBONGO, DOCTEUR EN DROIT, CHARGÉE DE RECHERCHES ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ARBITRAGE EN AFRIQUE (APAA)

**RÉCENTS DÉVELOPPEMENTS DE L'EXÉCUTION DES SENTENCES ARBITRALES PAR LES ETATS AFRICAINS AU REGARD DE LA JURISPRUDENCE RÉCENTE** : PAR MAMADOU ISMAILA KONATÉ, AVOCAT AU BARREAU DU MALI, SECRETAIRE GENERAL DE L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ARBITRAGE EN AFRIQUE (APAA).

**LA MEDIATION POST-ARBITRALE**, PAR ALAIN FENEON, AVOCAT HONORAIRE AU BARREAU DE PARIS.

**16H-16H30 : DÉBATS**

**16H30-16H45 : PAUSE-CAFÉ**

**16H45-17H30 : RAPPORT DE SYNTHÈSE** : PAR YVES NOUVEL, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE PARIS II ASSAS

**18H-19H00 : COKTAIL DE CLÔTURE**

**N.B. LES LANGUES DE TRAVAIL DU COLLOQUE SONT LE FRANÇAIS ET L'ANGLAIS,  
AVEC TRADUCTION SIMULTANEE.**